



**FFvolley**

**COMMISSION CENTRALE SPORTIVE**  
**PROCES-VERBAL N°23 DU 10 MAI 2021**  
**(réunion télématique)**

**SAISON 2020/2021**

**Présents :**

Jean-Pierre MELJAC, Président de la CCS

Pierre MERCIER, Responsable du Pôle Sportif

Michel COZZI, Claude GANGLOFF, Gérald HENRY, Bertrand LEYS, Jérôme MIALON, Thierry MINSSEN, Yves MOLINARIO, Patrick OCHALA, Emmanuel TURPINAT

**Excusés :**

Alain de FABRY, Jacques TARRACOR

**Assistent :**

Nathalie LESTOQUOY (Responsable du Secteur Sportif), Boris DEJEAN (attaché de la CCS), Johan SOUMY (attaché à la CCO)

## RENCONTRES DU CHAMPIONNAT ELITE MASCULIN

A ce jour, plusieurs rencontres du Championnat Elite Masculin n'ont pas pu être jouées suite à un cumul de reports COVID. Les rencontres sont les suivantes :

- EMA130 - LOISIRS INTER SPORT ST PIERRE - VC BELLAING/PORTE DU HAINAUT initialement prévue le 24/04/2021 à 19:00
- EMB077 - CONFLANS-ANDRESY-JOUY VB - ASUL LYON VOLLEY BALL initialement prévue le 03/04/2021 à 20:00
- EMB117 - GRENOBLE V.UNIVERSITE CLUB - ASUL LYON VOLLEY BALL initialement prévue le 10/04/2021 à 20:00
- EMB127 - GRENOBLE V.UNIVERSITE CLUB - BEAUVAIS OISE UC VOLLEY initialement prévue le 24/04/2021 à 20:00
- EMB130 - CESSON VOLLEY SAINT-BRIEUC COTES D'ARMOR - ASUL LYON VOLLEY BALL initialement prévue le 24/04/2021 à 20:00

Compte tenu du faible impact sur le classement général et vu les difficultés rencontrées pour la réimplantation de ces rencontres,

La Commission Centrale Sportive décide :

- Que les rencontres EMA130, EMB077, EMB117, EMB127 et EMB130 ne seront pas réimplantées
- Que les clubs ayant lancé la procédure de report COVID à la date d'implantation initiale de la rencontre, seront déclarés perdants de cette rencontre. A savoir :
  - Rencontre EMA130, le club du VC BELLAING/PORTE DU HAINAUT perd la rencontre 0/3 00-25 00-25 00-25
  - Rencontre EMB077, le club de l'ASUL LYON VOLLEY BALL perd la rencontre 0/3 00-25 00-25 00-25
  - Rencontre EMB117, le club de l'ASUL LYON VOLLEY BALL perd la rencontre 0/3 00-25 00-25 00-25
  - Rencontre EMB127, le club du BEAUVAIS OISE UC VOLLEY perd la rencontre 0/3 00-25 00-25 00-25
  - Rencontre EMB130, le club de l'ASUL LYON VOLLEY BALL perd la rencontre 0/3 00-25 00-25 00-25
- Qu'aucune sanction sportive et administrative ne sera appliquée aux clubs ayant perdu la rencontre

*Conformément à l'article 10 du Règlement Général des Infractions Sportives et Administratives, la présente décision peut être frappée d'appel devant la Commission Fédérale d'Appel, dans un délai de 7 jours qui suivent sa réception.*

-----  
Le Président de la CCS  
**M. Jean-Pierre MELJAC**

Le Secrétaire de Séance  
**M. Claude GANGLOFF**